

Rectorat de Clermont-Ferrand
 Dec2 - bureau des certifications
 3 av Vercingétorix
 63033 Clermont-Ferrand cedex 1
 Tél. : 04 89 65 47 89
 Courriel : concours.certifications@ac-clermont.fr

Clermont-Ferrand, le 28 septembre 2026

**AVIS D'OUVERTURE CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES
DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES - SESSION 2027**

	L'objectif de cet examen est de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas nécessairement du champ de leurs concours, et de disposer d'un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement. N'oubliez pas de vérifier les conditions d'accès aux certifications complémentaires sur le site https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm
	Vous souhaitez passer l'examen, inscrivez-vous du lundi 12 octobre à 12h00 au vendredi 13 novembre 2026 à 12h00. Lien vers la plateforme dédiée : https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat
	L'inscription à une certification est un acte personnel. Vous devez impérativement effectuer vous-mêmes cette opération. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour vous inscrire et déposer les pièces justificatives.

I. Cinq secteurs disciplinaires sont proposés

Vous pouvez cliquer sur les liens ci-dessous pour découvrir les différents secteurs disciplinaires.

Secteurs disciplinaires	Options
 Les arts	• Cinéma et audiovisuel • Danse • Histoire des arts • Théâtre • Arts du cirque
 L'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique	• Allemand • Anglais • Espagnol • Italien
 Le français langue seconde	
 L'enseignement en langue des signes française	
 Langues et cultures de l'Antiquité	• Latin • Grec

II. Modalités de l'examen

Épreuve orale de **30 minutes maximum** débutant par un exposé du candidat de **10 minutes maximum**, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de **20 minutes maximum**.

Le candidat devra renvoyer un rapport de 5 pages maximum (annexes comprises), dactylographiées.

Pour plus d'informations concernant le contenu attendu, vous pouvez consulter [le site académique](#).

Cas particulier :

En Langues et cultures de l'Antiquité, pour une **candidature aux deux options** (Latin et Grec), épreuve orale de 50 minutes maximum débutant par un exposé du candidat de 10 minutes maximum suivi de deux entretiens de 20 minutes maximum (un par option), évalués indépendamment l'un de l'autre.

Le candidat aux langues et cultures de l'Antiquité sur les deux options devra renvoyer un rapport de 8 pages maximum (annexes comprises), dactylographiées.



III. Calendrier prévisionnel

ÉTAPE	DÉTAIL	DATE / PÉRIODE
INSCRIPTION VIA CYCLADES	Lien Cyclades	Du lundi 12 octobre 2026 à 12h00 au vendredi 13 novembre 2026 à 12h00
PIÈCES JUSTIFICATIVES	Téléversement dans l'espace candidat Cyclades	Avant le vendredi 13 novembre 2026 à 23h59 dernier délai
RAPPORT D'ACTIVITÉ	Téléversement du rapport d'activité de 5 pages maximum dans l'espace candidat Cyclades	Avant le Vendredi 13 novembre 2026 à 23h59 (date de téléversement faisant foi)
SESSION D'EXAMEN	Les dates précises des épreuves des différentes certifications complémentaires seront publiées ultérieurement sur le site académique https://www.ac-clermont.fr/certifications-complementaires-125180	Entre le lundi 11 janvier et le vendredi 19 mars 2027

IV. Références réglementaires

[Arrêté du 23 décembre 2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministère chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires.](#)

[Note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 publiée au BOEN n° 30 du 25 juillet 2019.](#)